

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### GROUPAMA OBLIG MONDE

Part I, C - Code ISIN : FR0010295980

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

### Objectifs et politique d'investissement

**Classification** : OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

**Objectif de gestion** : L'OPCVM est un fonds nourricier du compartiment « G FUND - Global Bonds (classe d'actions OD) » de la Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois « G FUND ». Son objectif de gestion est le même que celui de son maître, à savoir obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, Barclays Capital Global Aggregate ("couvert" en euro). La performance de l'OPCVM pourra être inférieure à celle de son maître, « G FUND - Global Bonds (classe d'actions OD) », compte tenu de ses propres frais de gestion.

**Indicateur de référence** : Barclays Capital Global Aggregate ("couvert" en euro).

#### Rappel de la politique d'investissement de l'OPCVM maître :

*Ce Fonds est géré de façon active et a pour objectif de générer une performance supérieure à celle de l'indice Barclays Capital Global Aggregate couvert en Euros. L'indice de référence est utilisé comme élément de comparaison a posteriori, mais ne préjuge pas de la composition de l'actif du Fonds. Le Fonds a pour objet la gestion d'un portefeuille diversifié de valeurs mobilières dans l'univers obligataire international investi tant en obligations, qu'en titres de créances et instruments du marché monétaire, en instruments dérivés ou devises.*

*Le total des titres spéculatifs (dont la notation est strictement inférieure à BBB-) et des titres non notés ne pourra excéder 25% de l'actif net du Fonds.*

*En fonction des résultats de ses analyses macro-économique et de marché, l'équipe de gestion prend des positions directionnelles et tactiques ainsi que des arbitrages, sur les taux d'intérêt via les marchés de taux, les marchés à terme, les marchés de devises et/ou les instruments dérivés.*

*Le Fonds pourra investir en instruments financiers dérivés négociés de gré à gré ou sur un marché réglementé dans un but d'exposition et de couverture afin d'atteindre ses objectifs d'investissements. Le Fonds pourra investir jusqu'à 20% de ses actifs en ABS et MBS. Le Fonds pourra investir au maximum 10% de ses actifs nets en contingent convertible bonds ("Coco Bonds"). Les Coco Bonds sont des titres de dette subordonnée convertibles de manière automatique en une quantité prédéterminée d'actions ou dépréciés, à la suite d'un événement déclencheur prédéfini. Le Fonds peut acquérir des parts d'autres organismes de placement collectif (OPC) (ETFs/trackers inclus) de type ouvert à condition de ne pas investir plus de 10% de ses actifs nets dans ces parts d'OPC.*

**Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation

**Durée de placement minimum recommandée** : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats** :

Tous les jours ouvrés jusqu'à 10:00, heure de Paris.

**Rappel de l'heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats du fonds maître :**

*L'investisseur peut acheter et vendre des parts du Fonds à une fréquence journalière (jours bancaires ouvrables).*

**Fréquence de valorisation** : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris et de Luxembourg).

Les dispositions en matière de souscriptions/rachats de l'OPCVM maître dans lequel est investi votre OPCVM sont expliquées dans la rubrique « Modalités de souscriptions et de rachats » de son prospectus.

### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,  
 rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3. Il est identique à celui de son maître.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

#### Rappel du profil de risque de l'OPCVM maître :

*Faute d'historique suffisant, l'indicateur de risque incorpore des données simulées à partir d'un portefeuille de référence. La catégorie de risque 3 reflète un potentiel de gain et/ou de perte limité de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en obligations sur le marché mondial. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur symétrique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque du fonds. La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et ne pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque". Le capital investi initialement n'est pas garanti.*

**Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :**

- **Risque de crédit** : Le Fonds, investissant en obligations, titres du marché monétaire ou autres titres de créance, court le risque que l'émetteur fasse défaut. La probabilité d'un tel événement dépend de la qualité de l'émetteur. Le risque de défaut est habituellement plus élevé pour des titres à caractère spéculatif.
- **Risque de liquidité** : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables.
- **Risque de contrepartie** : L'utilisation de dérivés de gré à gré expose le Fonds à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière au Fonds.
- **Risque lié aux instruments dérivés** : Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or les fluctuations de cours de l'actif sous-jacent, même faibles, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée</b>	<b>2,75 %</b>
<b>Frais de sortie</b>	<b>Néant</b>
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une même année	
<b>Frais courants</b>	<b>0,84 %</b>
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
<b>Commission de surperformance</b>	<b>Néant</b>

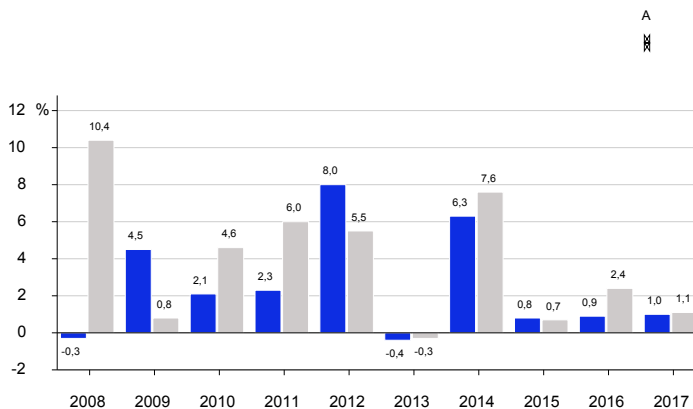
**Les frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

**Les frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 28 février 2017. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais de cet OPCVM, veuillez vous référer aux rubriques des frais du prospectus, disponible sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com).

## Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annuelles présentées dans ce graphique sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Date de création de l'OPCVM : 6 juillet 1993.

Les performances ont été calculées en euro.

Les performances affichées antérieures au 24/02/2017 ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. A compter de cette date l'OPCVM devient nourricier du compartiment "G Fund - Global Bonds (classe d'actions OD)" de la Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois « G FUND ».

■ Barclays Capital Global Aggregate (couvert en €)  
■ GROUPAMA OBLIG MONDE - IC

A : Changement d'orientation de gestion

## Informations pratiques

Forme juridique : FCP de droit français, cette part est ouverte à tous souscripteurs.

Nom du dépositaire et du centralisateur : CACEIS BANK

Le prospectus de cet OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) et peuvent être adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France.

Le prospectus, le DICI, les rapports et comptes périodiques de l'OPCVM maître peuvent également être fournis sur demande.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) et sur simple demande auprès de Groupama Asset Management.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

Le régime fiscal des porteurs français assimile le passage d'une catégorie de parts à l'autre à une cession susceptible d'imposition au titre des plus-values.

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Groupama Asset Management est agréé en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Groupama Asset Management [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 23 février 2018.